



Probleme avec la garantie téléphonique de nokia

Par **zam**, le **26/11/2010** à **14:35**

Bonjour, j'ai rencontré un problème avec la garantie téléphonique du constructeur nokia, en effet tout a commencé au mois de janvier 2010 lorsque j'envoie mon téléphone nokia e71 en réparation (garantie 2 ans) car la luminosité du clavier ne fonctionné plus; puis quelque semaine plus tard je récupère mon téléphone et je constate que le problème de la luminosité a disparue mais la le clavier qui étais en "azerty" est maintenant en "qwerty" donc je le ré-envoi en réparation afin qu'il puisse me le rendre en "azerty" mais il revient en "qwerty" et donc après plusieurs coup de téléphone, déplacement, retour en garantie... le problème ne change pas. Récemment il m'on proposé de changé mon clavier en "azerty" ou bien d'échangé mon téléphone contre le même model neuf et donc j'ai refusé leur proposition (minable) car je tien a précisé que j'ai du resté (pour l'instant) 10 mois sans pouvoir profité de mon téléphone et bien sur durant tous ce temps j'ai du empreinté plusieurs téléphone dont 1 ou j'ai brisé l'écran accidentellement; sans compté l'usure moral, les déplacement, les appel téléphonique (surtaxé) ... net donc aujourd'hui j'attend un vrais geste commerciale de leurs parts et je voudrai savoir quelles sont mes droits ? que puis-je faire après le refus de ma proposition ? s'il y a décision de poursuivre l'affaire en justice suis-je assuré de le remporté , et avec quel condition ? je vous remercie d'avance pour toute réponse de votre part. cordialement.